

DE LA JEUNESSE

L'essentiel de la vie associative de la Réunion

Novembre 2018 •••

Edito

La vie associative française est riche et dynamique: plus de 73 000 associations nouvelles ont été créées en 2017; on en dénombre 1,3 million au total, animées par 13 millions de bénévoles.

Le gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population, des services indispensables.

Equivalant aux secteurs des transports et de l'agroalimentaire réunis en termes d'emploi, le secteur associatif un partenaire inconest tournable des pouvoirs publics.

La connaissance statistique de la vie associative est essentielle pour la rendre visible, l'aider à se développer et à surmonter les défis.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative dans chaque département.

Nous espérons que ces données actualisées pour votre département vous seront utiles!

Jean-Benoît Dujol, Directeur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français: 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment? Et que sait-on d'elles?

Combien d'associations à la Réunion?

Elles sont entre 13 000 et 15 000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société: l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, 1 700 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 163 990 licences, en 2017.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre 127 000 et 137 000. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 57 000 et 62 000.

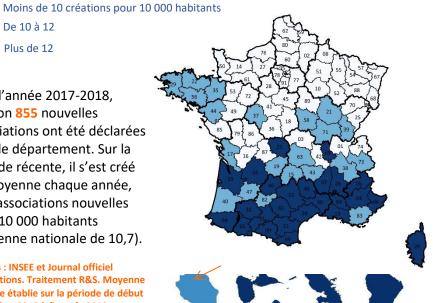
La dynamique de créations d'associations

Si le nombre de nouvelles associations est important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

De 10 à 12 Plus de 12

Pour l'année 2017-2018. environ 855 nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, 11,5 associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 10,7).

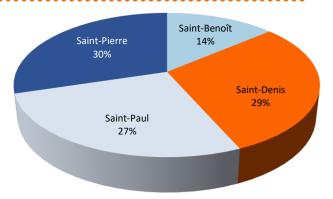
Sources: INSEE et Journal officiel Associations. Traitement R&S. Moyenne annuelle établie sur la période de début septembre 2015 à fin août 2018.



Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

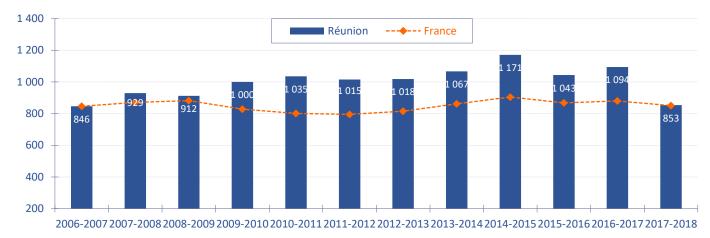
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. Ceux de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre sont sensiblement au même niveau.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis quatre années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006-2007.

Depuis 2009-2010, le rythme des créations dans le département est plus soutenu qu'au plan national. Les années 2015-2016 et plus encore 2017-2018 font figures d'exception.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	20,1	24,0
Sports	14,5	17,4
Loisirs	12,1	11,6
Social	11,0	7,6
Amicales - entraide	4,3	7,4
Education - formation	4,7	5,9
Economie	11,6	5,6
Santé	3,8	4,5
Environnement	3,6	3,8
Autres (1)	14,3	12,2
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

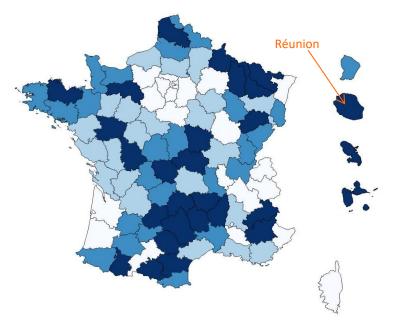
Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans l'économie et le secteur social.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source: Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu économique et social fort

Dans le département, 1 615 associations emploient des salariés. Près de la moitié d'entre elles, soit 46%, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également 70 associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 12,4% des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.

Plus de 12,0 %

De 10,6 % à 12,0 %

De 9,3 % à 10,5 %

Moins de 9,3 %
Moyenne nationale : 9,7 %

Encadrés

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017. Traitement R&S.

et

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	6,4	11,8
Sport	4,1	4,7
Santé	4,8	7,2
Social	40,0	49,9
Loisirs	2,7	1,3
Culture	2,1	2,9
Autres activités (1)	18,5	11,4
Autres non classées ailleurs (2)	21,4	10,8
Total	100,0	100,0

bénévoles, 18 920 salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur des loisirs qu'au plan national. Mais une part importante (21,4%) d'associations « non classées ailleurs » nuit à l'observation.

soutenus

par

des

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.

Zoom sur le secteur social

Environ 40% des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'accueil de jeunes enfants et l'accueil de personnes âgées sont plus développés dans à la Réunion.

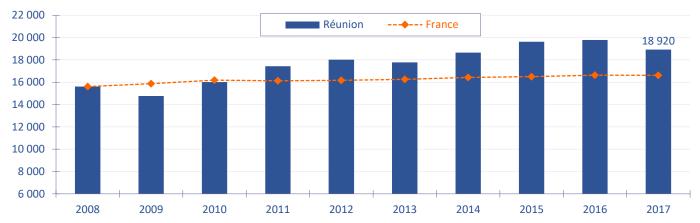
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources: ACOSS-URSSAF, MSA. Données 2017.

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	8,1	10,0
Hébergement social	5,5	9,7
Aide à domicile	4,9	9,5
Accueil de personnes âgées	1,2	0,6
Aide par le travail	3,3	7,8
Accueil de jeunes enfants	5,8	2,3
Accueil d'enfants handicapés	1,5	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,2	0,7
Autres actions sociales sans hébergement (1)	8,5	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	40,0	49,9

Un secteur créateur d'emplois

Entre 2008 et 2017, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 110 000 au plan national, et de 3 310 environ, dans le département.

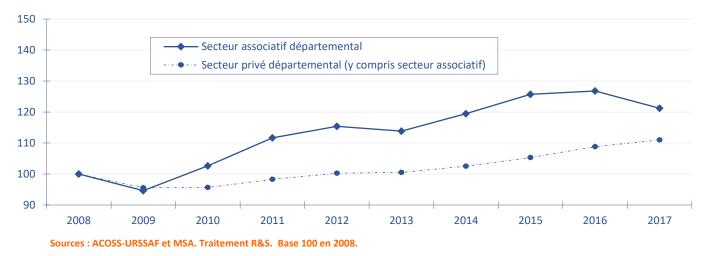


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Après le repli atypique de 2009 et jusqu'en 2016, l'emploi associatif de la Réunion a souvent évolué à un rythme plus soutenu que celui qui est observé au plan national. Il s'en détache un peu en 2017.

Les évolutions dans le département

Au bilan de la dernière décennie, les effectifs salariés ont progressé plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé, au cours de la dernière décennie.



Cependant les tendances s'inversent sur la dernière période 2015-2017 : le secteur associatif enregistre une baisse - 3,6%, pendant que l'ensemble du secteur privé progresse de 5,4%.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques: les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.

Recherches & Solidarités